

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Service départemental du Morbihan  
1, allée du Général-Le Troadec  
56019 – VANNES CEDEX  
Mél : [sd56@afbiodiversite.fr](mailto:sd56@afbiodiversite.fr)

☎ 02 97 26 14 33

Objet : Contrat territorial volet milieu aquatique Claie  
Pétitionnaire : Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust  
Réf. Dossier : 56 2019 00006

A l'attention de la DDTM du Morbihan  
Service MARE  
1 Allée de Général-Le Troadec  
56019 VANNES

Affaire suivie par : Dominique BOUSSION

Le 11 février 2019

Suite à votre demande d'avis concernant la demande d'autorisation environnementale et déclaration d'intérêt général du CTMA Claie, veuillez trouver ci-joint les éléments d'observation sur le milieu aquatique.

### **1-Contexte**

Le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust a mandaté la société X HARDY BUREAU D'ETUDE pour réaliser un état des lieux permettant d'établir un diagnostic de l'état de la masse d'eau de la Claie. (identification des perturbations sur le plan hydromorphologique et de l'ensemble des pressions).

Suite à ce diagnostic et souhaitant mettre en place un Contrat Territorial Milieux aquatiques sur la période 2020-2024, le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust présente un dossier d'enquête publique comprenant la déclaration d'intérêt général et le dossier d'autorisation environnemental.

Ce dossier fait suite à des réunions de concertations et de validation des comités de pilotage et technique dans lesquelles le service départemental de l'Agence Française pour la Biodiversité est présent.

La masse d'eau FRGR 0134 « La Claie depuis la source jusqu'à la confluence avec l'Oust » se caractérise par un état écologique « moyen » en 2013. Sur cette masse d'eau l'objectif d'atteinte du bon état écologique a été fixé à 2027.



FRGR0134

LA CLAIE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'OUST

## SDAGE 2016 - 2021 et caractéristiques de la masse d'eau

Obj.écologique	Bon Etat	Délai écologique	2027	Type de la ME	naturelle	Département (s) concerné (s)	56
Superficie en km2	355,00	Commission territoriale	Vilaine et Côtes Bretons	1ère ME sout rencontrée	FRGG015	Sage	Vilaine
Obj.écologique	Bon Etat	Délai écologique	2021				
SDage 2016-2021	Bon Etat	Délai écologique	2027				
SDage 2010-2015	Bon Etat	Délai écologique	2021				

## ZONAGES CONCERNANT LA MASSE D'EAU

CT Pollutions diffuses	CT milieux aquatiques	ZRE agricole	Zonage SDAGE	Nombre de captages prioritaires 1
Claie	Claie		3 B1 <input type="checkbox"/> 7 B2 <input type="checkbox"/> 7 B3 <input checked="" type="checkbox"/> 7 B4 <input type="checkbox"/>	
	CT gestion quantitative	ZRE hydrographique	Préserve le littoral 10 A1 <input type="checkbox"/> 10 A2 <input type="checkbox"/>	
			BV conchyicole prioritaire	Nombre d'OBEC 33
				Liste 2 oui

## EVOLUTION DES ELEMENTS DE QUALITE DE LA MASSE D'EAU

Numéro station représentative 2016	04199078		
	Calcul 2016*	2013	2011
Etat écologique	3	3	4
Niveau de confiance validé	sans objet	3	3
Catégorie d'évaluation		mesuré	
Catégorie d'évaluation 2016	MESURE 14 15 16 RENFORCE		

## Eléments de qualité biologiques

IBD	3	2	2
IBG		1	1
I2M2	2	1	1
IBGA			
IBMR	2	3	
IPR	2	3	4

(\*)sans données 2014-2016 données les plus récentes

## Eléments de qualité Physico-chimiques

	Calcul 2016	2013	2011
Physico-chimie modélisée	Sans objet	non	
O2 dissous	2	2	2
Taux sat/O2	2	2	2
DBO5	1	1	1
COD		2	2
PO4 3-	2	1	1
Phos Total	2	2	2
NH4+	1	1	1
NO2-	1	1	1
NO3-	2	2	2
COD en exception		sans COD	

## Eléments de qualité pesticides

Respect des NOE (mesures 2014 à 2017) pour les 36 molécules retenues pour l'état écologique et chimique	2
0 : non mesuré 2 : BON 3 : MAUVAIS	
Nombre annuel de dépassements des seuils de toxicité pour l'environnement (PNEC) pour 274 pesticides mesurés sur une année entre 2012-2016	pas de mesures

## 2-Nature des travaux

Les actions retenues sur la Claie sont classiques des restaurations menées dans le cadre d'un CTMA et s'appuient sur le retour d'expérience de CTMA réalisés sur le bassin de l'Oust (Arz, Ninian, Aff ...).

Elles visent les compartiments lit mineur, berge-ripisylve et continuité écologique. Elles se déclinent en diversification, renaturation, restauration du lit mineur, entretien et plantation de la ripisylve, restauration de berges, mise en place d'abreuvoirs, lutte contre les espèces envahissantes et restauration de la continuité écologique (remplacement de buses, rampes d'enrochement, suppression de seuils..).

Depuis 2017, une étude complémentaire sur la continuité écologique a été engagée sur les ouvrages classés en liste 2. Elle concerne 13 moulins parmi les 40 inventoriés sur la masse d'eau. Les éventuels travaux seront intégrés par avenant au programme d'action du contrat territorial volet « milieux aquatiques » dès lors que les propriétaires auront validé et se seront engagés sur un scénario d'aménagement.

## 3-Le suivi

Les mesures de suivi du programme notamment par les indicateurs biologiques retenus permettent de compléter les connaissances sur l'état écologique de la masse d'eau sur le compartiment hydromorphologique. Elles sont nécessaires à l'évaluation du gain écologique et des techniques employées

## 4-Conclusion

Les actions programmées dans le cadre du CTMA s'inscrivent dans l'objectif de l'atteinte du bon état écologique de la masse d'eau au titre de la Directive Cadre sur l'Eau.

L'AFB émet un avis favorable aux modalités de réalisation des travaux prévus sur la Claie et ses affluents.

Le technicien de l'AFB  
D.BOUSSION